

BTS PI

Professions immobilières



ÉCOLE SUPÉRIEURE

Marketing . Gestion
Immobilier . Assurance

Depuis 1974
au coeur de
Strasbourg



Les atouts pour vos études :

- Une expérience irremplaçable de plus de 40 années.
- Une école sous contrat d'association avec l'Etat.
- De remarquables taux de réussite aux examens d'Etat.
- Près de 1.000 m2 de locaux entièrement refaits à neuf et des équipements pédagogiques performants.
- Un réseau WIFI en accès libre.
- Un contact direct par messagerie électronique avec vos professeurs, ainsi que le suivi en temps réel de vos résultats sur Internet.
- Un réseau pédagogique au sein duquel nos professeurs se trouvent en relation permanente avec l'Education Nationale et les autres établissements.
- Une situation géographique idéale avec desserte de transports en commun et parkings. L'école se trouve à 10 min. à pied de la Gare SNCF et à 3 min. de la Place des Halles.

Inscriptions via [Parcoursup](#)



BTS PI

Professions immobilières

ÉTABLISSEMENT SOUS CONTRAT
D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT



19 rue de Wissembourg - 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 35 01 08 - ecp@ecolecommerciale.fr

www.ecp-strasbourg.fr

Bac +2

Le BTS Professions Immobilières forme des spécialistes capables d'évoluer dans le domaine commercial ou dans la gestion.

- Les professions d'agent immobilier, d'administrateur de biens ou de syndic de copropriété sont des professions réglementées.
- On ne peut les exercer en son nom qu'après délivrance d'une carte professionnelle par la Préfecture qui contrôle l'accès à la profession.
- L'obtention du BTS Professions Immobilières ouvre droit, sans autre condition, à la délivrance de la carte professionnelle.

Pendant vos études, vous bénéficiez du statut étudiant avec ses avantages :

- Les oeuvres universitaires (Bourses, Restaurant, Cité Universitaire, ...).
- Le régime général de la Sécurité Sociale.
- En outre, vous avez la possibilité d'adhérer à une mutuelle étudiant.

Ce BTS vous permettra d'évoluer dans les domaines suivants :

- Agences Immobilières
- Cabinets d'administration de biens (syndic, gestion locative, régie ...)
- Sociétés HLM
- Etudes notariales
- Sociétés de promotion/construction
- Entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier
- Poursuivre vos études en licence professionnelle ou en bachelor immobilier.

Matières	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	1 + (2) h	1 + (2) h
Langue vivante étrangère	1 + (2) h	1 + (2) h
Gestion de la performance et de l'organisation :		
• Droit et veille juridique	2 + (1) h	2 + (1) h
• Économie et organisation	2 + (1) h	2 + (1) h
• Architecture, habitat et urbanisme, développement durable	1 + (1) h	1 + (1) h
Communication	1 + (1) h	1 + (1) h
Techniques immobilières :		
• Transaction	4 + (2) h	4 + (2) h
• Gestion	4 + (2) h	4 + (2) h
Formation d'initiative locale	0 + (3) h	0 + (3) h
Total	16 + (15) h	16 + (15) h
Accès informatique	2 h	2 h
Aide à la vie professionnelle	1 h	1 h
Langue vivante 2 (facultative)	2 h	2 h

() : cours dédoublés en fonction des effectifs

Le candidat au BTS doit effectuer un stage afin de compléter sa formation. Le stage permet également d'acquérir les qualités relationnelles, les attitudes, les comportements professionnels et de découvrir le sens des responsabilités par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi. Ce stage, à temps plein, a une durée obligatoire de 14 semaines.

Épreuves	Coeff.	Forme	Durée
E.1. Culture et expression	3	Écrit	4 h
E.2. Langue vivante étrangère	2	Écrit	2 h
E.3. Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	Écrit	3 h
E.4. Communication professionnelle en français et en anglais ou allemand	2	CCF	20 min prépa. 20 min passage
E.5. Économie droit management			
• E5.1: Transactions immobilières	3	Écrit	3 h
• E5.2 : Gestion immobilière	3	Écrit	3 h
E.6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	4	CCF	40 min
E.F.1 Langue vivante étrangère 2	+	Oral	20 min

CCF : contrôle en cours de formation